



<https://latribunelibre.com/emploi/expert-e-comptable-f-h-3>

Expert.e Comptable F/H

Description

Missions principales :

- Gérer un portefeuille de clients TPE et PME sur les volets comptables et fiscaux
- Être l'interlocuteur privilégié des clients et les accompagner dans leurs enjeux financiers et stratégiques
- Travailler en collaboration étroite avec un expert-comptable, ainsi qu'avec les services fiscaux, patrimoniaux et juridiques internes
- Évoluer en binôme avec un(e) assistant(e) ou un gestionnaire comptable pour un suivi opérationnel efficace
- Valider et présenter les bilans, comptes annuels et liasses fiscales aux clients
- Superviser et accompagner les chefs de mission dans leur montée en compétences
- Participer activement au développement des compétences internes, notamment via le tutorat ou la formation
- Collaborer avec les services supports (direction financière, développement, RH) pour fluidifier les processus
- Représenter le cabinet dans des réseaux professionnels locaux, selon appétence et opportunité

Qualifications

Compétences requises :

- Diplôme exigé : DEC (Diplôme d'Expertise Comptable)

Organisme employeur

RECRU'TALENT

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

56098, LANESTER, LANESTER,
France

Salaire de base

22000 € - Salaire de base
90000 €

Date de publication

21 septembre 2025 à 17:07

Valide jusqu'au

21.10.2025

- Expérience : Minimum 5 ans en cabinet comptable
- Formation : Supérieure en comptabilité, finance ou audit

Compétences clés :

- Forte autonomie associée à de réelles capacités managériales
- Appétence marquée pour le conseil client et la relation de proximité
- Maîtrise des outils comptables, logiciels métiers et outils de reporting
- Capacité d'intégration rapide dans un environnement collaboratif et transversal

Mobilité :

- Déplacements fréquents chez les clients

Conditions de travail :

- Statut cadre
- Organisation 100% autonome (télétravail, forfait jour, temps partiel...)
- Prime cooptation
- Prime nouveau client
- Prime transport
- Chèques cadeaux
- Prise en charge à 60% de la mutuelle
- Formation technique et flash sur la partie fiscale et patrimoniale
- Management porteur d'autonomie et de confiance